

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE

Grandes cultures n° 36 du 12 juillet 2016



A retenir cette semaine :

- la récolte du colza a débuté partout en Bourgogne
- L'état sanitaire des plantes de colza à la récolte a été évalué : le sclérotinia, la cylindrosporiose, du phoma ainsi que des symptômes de pieds secs (verticilliose et/ou baris) sont observés sur le réseau.
- Les plantes à port buissonnant suite aux attaques de grosses altises et/ou de charançon du bourgeon terminal sont toujours observées.



Réseau 2015-2016

Le réseau 2015-2016 est actuellement constitué de 68 parcelles. Le BSV de cette semaine est réalisé à partir d'observations faites sur seulement 4 parcelles du réseau.

L'hiver doux, le printemps très pluvieux, le manque de rayonnement ont des conséquences sur les colzas.

Les maladies et ravageurs observés tout au long de cette campagne sont encore visibles sur les plantes et il peut être utile de faire un bilan sanitaire des colzas juste avant la récolte. Cela permet d'évaluer l'efficacité des moyens de lutte mis en place, de connaître l'état de la parcelle (sclérotines, salissement, ...) pour bien gérer l'interculture.

Cela permet également d'anticiper des moyens de lutte pour les campagnes suivantes (gestions des résidus, utilisation de bio contrôle sur sclérotines du sol, choix de variétés peu sensibles au phoma, cylindro, élongation, ...).

La campagne suivante se prépare dès à présent.

Observations issues du réseau BSV et de parcelles extérieures au réseau.

L'état sanitaire des parcelles de colza est parfois très moyen avec dans certains secteurs, une présence de cylindrosporiose qui peut monter jusque sur siliques lorsque la maladie n'a pas été contenue. Les conséquences de cette maladie sur le rendement sont observées pour les premières parcelles concernées récoltées.

La parcelle BSV de Venoy (89) est récoltée et la cylindrosporiose sur tige était présente jusqu'à la fin du cycle.

De même, du sclérotinia est observé dans de nombreuses parcelles avec des attaques qui sont visibles assez haut cette année (sur hampes secondaires voir sur siliques). La floraison a été longue et la période particulièrement douce et pluvieuse. Les protections fongicides n'ont parfois pas suffi à couvrir l'ensemble de la période de risque.

Sur la parcelle de Sergines (89) le sclérotinia est présent sur 15% des collets (issues de contaminations mycéliennes) et sur les hampes principales et secondaires de 84% des plantes (contaminations à la chute des pétales).

Sommaire

Colza	p 1
Tournesol	p 3
Mais	p 7

A Soucy (89), le sclérotinia (hampe principale et secondaires) est présent sur 15% des plantes.



Taches de sclérotinia sur tige de colza. Photo du 06 juin 2016, Domois (21). D. de Fornel, Terres Inovia



Scléroties de sclérotinia sur siliques. Photo du 05 juin 2016, Sergines (89)

Crédit photo : H. martin, Seineyonne agro



Sclérotinia sur hampes secondaires.



Sclérote de sclérotinia dans une tige de colza

Soucy (89)

Crédit photo : E. Riberolles, CA89



Pieds de colza pour observation des symptômes de phoma sur collet. Les collets fortement touchés sont bien visibles.

Variété Falcon, Sergines (89).

Crédit photo : H. Martin, Seineyonne agro



Du phoma sur collet est toujours observé pour les parcelles qui en signalaient tôt en sortie hiver (de l'ordre de 15% pour la parcelle de Sergines, 89). Nous vous rappelons que les leviers de lutte contre le phoma sont génétiques (variétés TPS, alternance des groupes) et qu'en cas d'attaque, il est conseillé de broyer et d'enfourer les pailles pour empêcher la contamination par voie aérienne des parcelles voisines.

Des pieds secs sont également observés. Ils peuvent être dus à la présence de larves de Baris, à du verticillium (et à du phoma). La parcelle BSV de Sergines signale 28% de pieds secs. Pour le verticillium, le dessèchement prématuré des plantes (pieds secs) est accompagné de micro-sclérotos dans les tissus desséchés qui, comme pour le sclérotinia, se conservent dans le sol.

La parcelle BSV située à Senozan (71) est indemne de maladies à la récolte.



Réseau 2016

Le réseau 2016 est actuellement constitué de 15 parcelles.

Le BSV de cette semaine est réalisé à partir d'observations faites sur 6 parcelles du réseau.

Les parcelles les plus en avance commencent de fleurir.

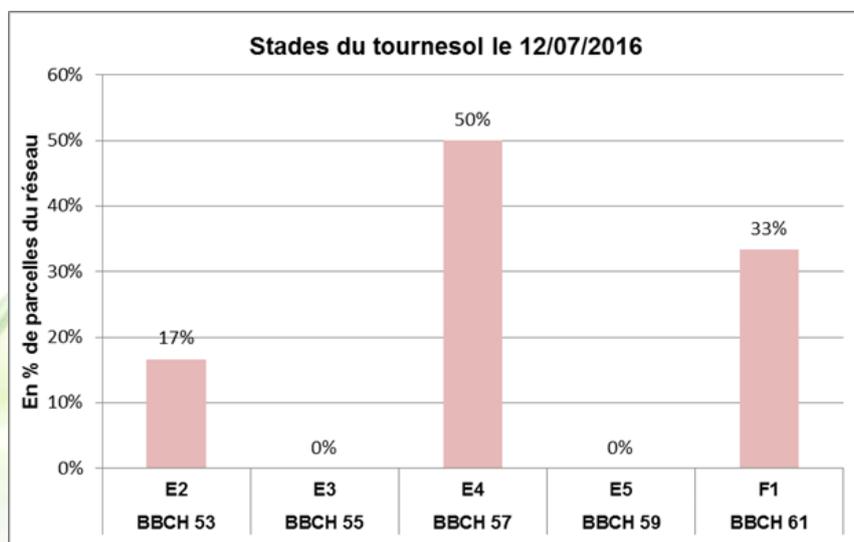
Les maladies sur feuillage sont toujours présentes et s'amplifient.

Le stade limite passage tracteur est largement atteint dans toutes les situations observées : dernier BSV tournesol pour cette campagne.

Les stades vont de E2-BBCH 53 (l'inflorescence = capitule se sépare des feuilles, on distingue les bractées des vraies feuilles) à F1-BBCH 61 (début floraison : fleurs ligulées dressées, fleurs tubuleuses visibles sur le tiers extérieur du capitule).

Le stade E4- BBCH 57 (l'inflorescence est nettement séparée des plus jeunes feuilles) est dominant.

Les stades sont les suivants :





Stade E4-BBCH57 : le bouton est nettement dégagé des feuilles à l'horizontal.
Le diamètre varie entre 5 et 8 cm. Une partie des bractées se déploie.
Crédit photo : A. Cottrez, Terres Inovia

Maladies

Les maladies identifiées lors des derniers BSV sont toujours présentes.

Sclérotinia

Le sclérotinia sur feuille se manifeste sur 1 parcelle (Soucy 89, 30% des plantes avec symptômes sur feuille). C'est avant tout le passage sur bouton qui peut être nuisible.
De l'alternaria sur feuille est également observé (parcelle à Clesse 71, 5% des plantes touchées)



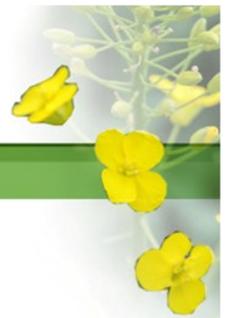
Début d'attaque de sclérotinia sur les jeunes feuilles entourant le bouton
Crédit Photo : Terres Inovia



Taches d'alternaria sur feuille.
Crédit Photo : Terres Inovia—D. de Fornel



Taches d'alternaria sur feuilles.
Crédit photo : E. Riberolles, CA89



Phomopsis

Cette semaine, du phomopsis sur feuille est signalé sur 2 parcelles (Saint Quentin sur Nohain, 58 à hauteur de 10% de plantes avec symptômes et à Soucy, 89, 5% des plantes)

Les zones à risque phomopsis sur variétés sensibles.
Répartition régionale du risque phomopsis.



Source : Terres Inovia

Reconnaître le phomopsis



La contamination se produit **en bordure** des feuilles où se forme une tache triangulaire brune dont la pointe progresse vers le pétiole et la tige.

Sur feuille, symptôme centré sur la nervure



Lors du **passage sur la tige**, la tache - le plus souvent de couleur brun-rougeâtre - entoure la base du pétiole. En conditions climatiques favorables, elle s'étend jusqu'à encercler la tige, avec pour conséquences un échaudage du capitule et la casse de la tige, responsables de graves pertes de rendement.

Tache brun-rouge centrée sur le point d'insertion de la feuille



Sur capitule, la contamination s'effectue depuis une bractée ou d'une des petites feuilles du dos du capitule. Une tache beige-brun, d'abord arrondie puis triangulaire, évolue vers la crosse du capitule. Les graines restent en place mais le capitule tout entier peut sécher prématurément. Ne pas confondre avec le sclérotinia, qui présente des fructifications ou des sclérotés sur la tache et dans les tissus sous-jacents.

Nécrose du capitule à partir d'une foliole

Source : Terres Inovia

Plus d'informations sur le phomopsis sont disponibles sur le site de Terres Inovia : <http://www.terresinovia.fr/tournesol/cultiver-du-tournesol/maladies/phomopsis/lutte/>

Analyse du risque :

Pour les parcelles qui ont atteint le stade limite passage tracteur : fin de la période d'intervention.
Le risque peut néanmoins subsister



Mildiou

Pas de nouvelle parcelle avec mildiou déclarée dans le réseau BSV.

Le mildiou est un organisme nuisible, de lutte obligatoire.

Il n'existe pas de moyen de lutte en végétation. Quelques cas isolés ont été identifiés en parcelles hors réseau BSV.

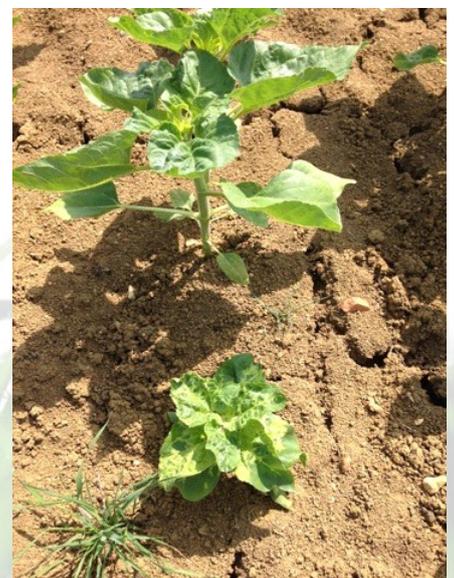
Dans le cadre de la prospection mildiou 2016, merci de nous signaler toute présence de la maladie sur les parcelles. Ces signalements nous permettront d'évaluer la fréquence et la gravité des attaques dans les zones de production. Des prélèvements seront également réalisés en vue de déterminer la (ou les) race(s) de mildiou en présence et de vérifier leur sensibilité vis-à-vis des traitements de semences.

Personne à contacter : Mr Thierry DURAND, SRAL de BOURGOGNE au 03.80.39.31.55

Ci-dessous pieds de tournesol nanifiés à cause du mildiou (source Terres Inovia)



*Pied de tournesol nanifié atteint de mildiou
Source : Terre Inovia*



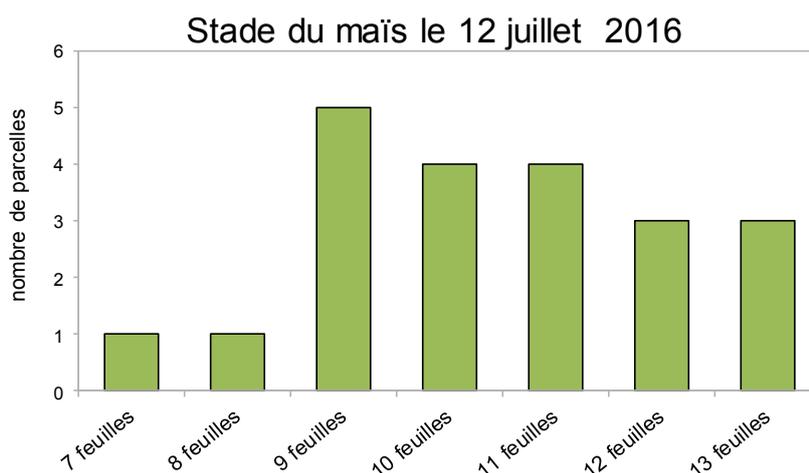
*Pied de tournesol nanifié atteint de mildiou
Photo : Thierry Grosjean, Dijon Céréales*



Au 12 juillet, le réseau d'observation est constitué de 22 parcelles : 5 situées en Côte d'Or, 5 dans la Nièvre, 9 en Saône-et-Loire et 3 dans l'Yonne.

Stades et état du maïs

Les rares semis du 17 au 21 avril atteignent le stade 13 à 14 feuilles. L'essentiel des semis faits entre le 5 et 9 mai est au stade 10 feuilles. Depuis le 10 mai, les pluies exceptionnellement abondantes et régulières ont perturbé les implantations qui viennent de s'achever. Sur des parcelles hydromorphes ou battus des végétations encore pâles ou carencées en magnésie sont toujours signalées en Saône-et-Loire.



Pyrale : des piégeages peu importants

Cette semaine, sur les 21 pièges mis en place et relevés en Bourgogne, 11 pièges ont capturé des papillons adultes.

Les captures les plus importantes sont réalisées dans l'Yonne à Tréigny (9 adultes) et à Vincelles en Saône-et-Loire (9 adultes sur un piège lumineux).

Ailleurs les captures sont plus faibles : en Saône-et-Loire à Montpont (4 adultes), Pierre de Bresse (2 adultes) et à Verdun-sur-le-Doubs (1 adulte), dans la Nièvre à St Quentin-sur-Nohain (3 adultes et 1 adulte) et Chevenon (1 adulte), dans l'Yonne à Neuvy Sautour (1 adulte) et en Côte d'Or à Villy-le-Moutier (2 adultes).

Des dégâts de pyrales (trous dans les feuilles) sont signalés dans de nombreuses parcelles en Bresse.



Dégâts précoces de pyrales : perforations des feuilles en « coup de fusil »
Photo C. BOULLY – Coopérative Bourgogne du Sud

Piégeage des pyrales adultes

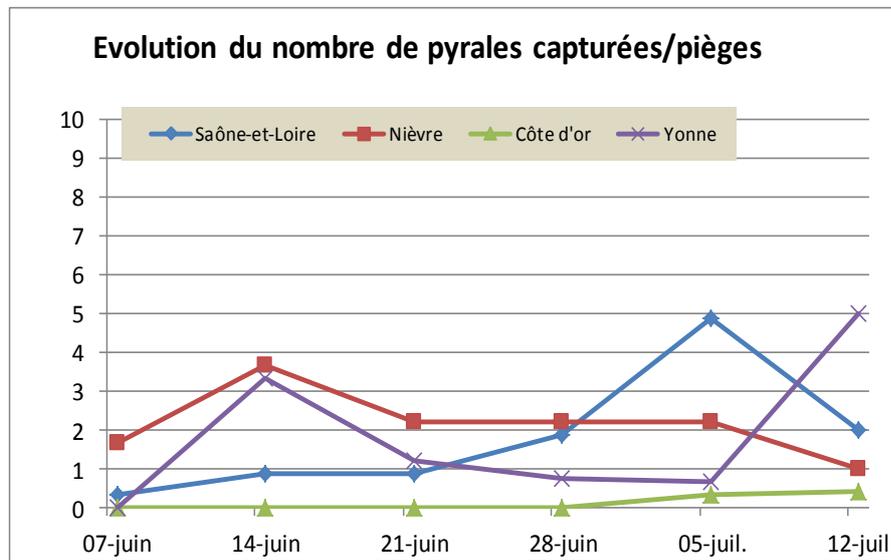
Commune	Département	Adultes piégées						
		31 mai	7 juin	14 juin	21 juin	28 juin	5 juillet	12 juillet
Montpont	71	4	1	2	6	2	24	4
Devrouze	71	-	-	0	0	3	0	0
St Germain du bois	71	-	-	0	0	0	0	0
Verdun/Doubs	71	-	-	1	0	2	1	1
Pierre de Bresse	71	-	-	3	1	4	1	2
Senozan	71	0	0	0	0	0	0	0
Buxy	71	0	0	0	0	0	0	0
Baudrières	71	-	-	-	-	4	13	-
Vincelles	71	-	-	-	-	-	-	9*
Pouilly/Loire	58	-	0	4	1	0	2	0
Chevenon	58	-	2	0	6	2	1	1
St Quentin sur Nohain	58	-	3	7	3	7	7	1
St Quentin sur Nohain	58	-	-	-	1	1	0	3
Mars/Allier	58	-	-	-	0	1	1	0
Arc/tille	21	0	0	0	0	0	0	-
St Nicolas les citeaux	21	-	0			0	0	0
Bonnencontre	21	-	-	0	0	0	0	0
Villy-le-Moutier	21	-	0	0	0	0	2	2
Labruyère	21	-	-	-	-	0	0	0
Glanon	21	-	-	-	-	0	0	0
Percey	89	-	0	8	0	-	-	-
Maillot	89	-	-	2	1	2	0	3
Lézennes	89	-	-	0	-	0	-	-
Neuvy Sautour	89	-	-	-	5	0	0	1
Treigny	89	-	-	-	0	1	2	9



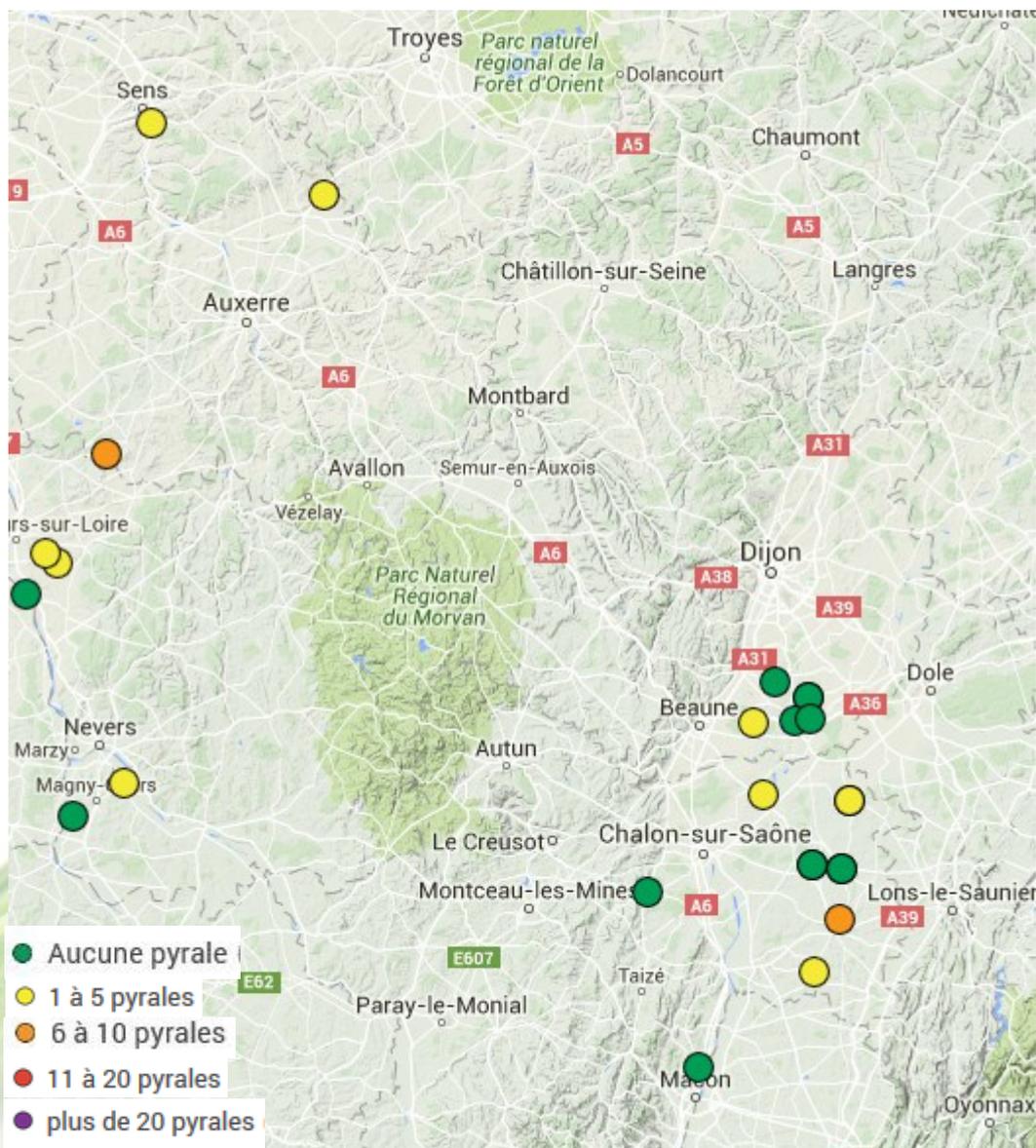
BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE



Grandes cultures n° 36 du 12 juillet 2016



Captures de pyrales depuis la semaine dernière





Le vol des pyrales est en net régression dans le sud de la Bresse (le pic de vol a été atteint la semaine dernière). A l'inverse les captures progressent nettement à Treigny (Yonne)
Dans tout le reste de la région, le nombre de captures reste assez faible et n'évolue pas depuis 1 mois.

Pour faire l'observation des pontes de pyrales, regarder la face inférieure de toutes les feuilles sur une cinquantaine de pieds, au mieux sur 100 pieds.

Les pyrales déposent généralement leurs œufs le long de la nervure centrale.

Les pontes de pyrales (ou ooplaques) sont des sortes de plaques dans lesquelles les œufs se recouvrent les uns les autres.

La taille d'une ooplaque est comprise entre 0,5 et 1 cm.

Une intervention chimique n'est nécessaire que si plus de 4 à 5 % des pieds présentent une ponte de pyrale.

Ce niveau de contamination conduit à 0,2 larve par pied, seuil considéré comme ne devant pas être atteint si l'on ne veut pas d'impact de la pyrale sur les aspects qualitatifs et quantitatifs. Malheureusement, cette observation est difficile à réaliser.



Ponte fraîche de pyrale
Photo Eric Bizot CA 89

Lutte contre la pyrale

Les premières captures de pyrales ont débuté relativement tôt, mais ont peu progressé depuis 1 mois.

Les traitements insecticides chimiques ne sont efficaces que sur les jeunes chenilles au stade baladeur. Ce stade est atteint au pic de vol des adultes observé par piégeage.

Ce pic a été atteint la semaine dernière dans le sud de la Saône-et-Loire où les interventions avec des insecticides ont dû être réalisées. Il est trop tard pour traiter.

- Dans le nord de la Saône-et-Loire, le sud Côte d'or, l'Yonne et la Nièvre le risque augmente.

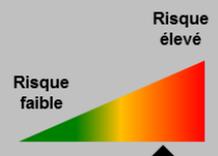
La lutte avec un insecticide peut être engagée cette semaine.

Les dégâts dus à la pyrale étaient faibles en 2015. Le risque global pour 2016 est plutôt faible.

Cependant, il pourrait être élevé sur les parcelles proches de maïs significativement attaqués en 2015 ou dans les zones historiquement les plus souvent attaquées : Nièvre, sud et est de la Bresse.

Le retour de conditions humide va permettre a priori une bonne survie des pontes de pyrales.

Attention, en présence de dégâts observables (perforations des feuilles et trace de sciure) il est trop tard pour intervenir : les larves se sont réfugiées dans la plante, les insecticides perdent leur efficacité.



Autres bioagresseurs

Pucerons

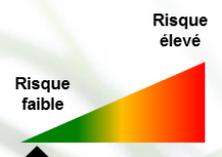
Les pucerons sont quasi absents sur les parcelles du réseau.

La tour à pucerons ailés d'Auxerre capture toujours très peu d'individus. Le risque puceron est toujours très faible.

Autres ravageurs

La présence de cicadelles vertes est signalée dans 1 parcelle (dans la Nièvre).

Aucun dégât d'autres parasites n'est observé dans le réseau.





Les abeilles butinent, protégeons les !



Respectez les bonnes pratiques phytosanitaires

1. Les traitements insecticides et/ou acaricides sont interdits, sur toutes les cultures visitées par les abeilles et autres insectes pollinisateurs, pendant les périodes de floraison et de production d'exsudats.
2. Par **dérogation**, certains insecticides et acaricides peuvent être utilisés, **en dehors de la présence des abeilles**, s'ils ont fait l'objet d'une évaluation adaptée ayant conclu à un risque acceptable. Leur autorisation comporte alors une mention spécifique "emploi autorisé durant la floraison et/ou au cours des périodes de production d'exsudats, **en dehors de la présence des abeilles**".
3. Il ne faut **appliquer un traitement sur les cultures que si nécessaire** et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage de la spécialité commerciale autorisée.
4. **Afin d'assurer la pollinisation des cultures**, de nombreuses ruches sont en place dans ou à proximité des parcelles en fleurs. Il faut **veiller à informer le voisinage de la présence de ruches**. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines, peuvent avoir un effet toxique pour les abeilles et autres insectes pollinisateurs. Il faut **éviter toute dérive** lors des traitements phytosanitaires.



Recommandations sur les périodes de traitements à privilégier*

- Dans les 3 heures après l'heure du coucher du soleil telle que définie par l'éphéméride, ou ;
- Dans les 3 heures précédant l'heure du coucher du soleil telle que définie par l'éphéméride si la température est inférieure à 12°C

Dans tous les cas, observez vos cultures avant de traiter !

[*] : Il est interdit de traiter en présence d'abeilles, même si le produit comporte la mention « abeilles ».

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne et rédigé par ARVALIS-Institut du Végétal et Terres Inovia (Institut technique des producteurs d'oléagineux, de protéagineux, de chanvre et de leurs filières), avec la collaboration du SRAL, des Chambres d'agriculture 21, 58, 71 et 89 et du GIE BFC Agro, à partir des observations réalisées par : 110 BOURGOGNE - CA 21 - CA 58 - CA 71 - CA 89 - CEREPY - COOP BOURGOGNE DU SUD – SOUFFLET AGRICULTURE - DIJON CEREALES – EPIS CENTRE – MINOTERIE GAY – SEPAC – ETS RUZE – SRAL - FREDON – KRY SOP – ALTERNATIVE - SAS BRESSON – AGRIDEV – AGRI SUD EST - TEOL - SEINEYONNE - CAPSERVAL - SENOGRAIN—SARL LEGUY– AMDIS.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

« Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018 »